



# Inscriptions

Les élèves peuvent être admis en 6ème, 5ème, 4ème, 3ème.

Dans l'immédiat, les élèves intéressés par la Section Sportive Equitation doivent :

**1- REMPLIR une fiche de candidature qui sera signée par :**

- Les responsables légaux
- Le président du club

**2 - RENVOYER au collège avant le : 29 mars 2024**

- Le dossier de candidature
- Une copie du dernier galop obtenu
- Une copie de la licence fédérale
- La copie des deux derniers bulletins

**Présélection obligatoire**  
Détection et réunion  
d'information

**Samedi 13 avril 2024**  
**(9h à 12h)**

Apporter équipement  
RDV au collège  
Nicolas-Jacques Conté

Collège  
Nicolas-Jacques Conté

1 rue du 11 Novembre 1918  
B.P.14 - 61500 Sées



02 33 27 96 44



ce.0610040m@ac-normandie.fr



<https://conte-sees.college.ac-normandie.fr/>



2024-2025

# Section Sportive Scolaire

## Équitation





## Objectifs

Réussir sa scolarité, obtenir le diplôme national du brevet et atteindre le niveau le plus élevé possible dans sa discipline sportive. Les élèves de la section suivent l'enseignement général de leur classe.

## Accueil des élèves

- Externat
- Demi-pension
- Internat d'excellence garçons et filles.

Le recrutement se fait à partir du niveau 6ème. Le niveau requis est le **galop 2**.

## Axes de communication

La ville de Sées est située sur la ligne SNCF Caen-Tours (avec raccordement sur les lignes Paris-Granville et Paris-Cherbourg) et sur les lignes d'autobus Argentan-Alençon et Vimoutiers-Alençon. Le transport entre la gare et le collège (environ 1 km) n'est pas assuré par l'établissement.



Frais annuels d'hébergement  
Année 2024/2025 (à titre indicatif) :  
Internat : 1541.76 €  
Demi-pension 5 jours : 586.08 €  
Demi-pension 4 jours : 497.73€

## Encadrement

Les cours d'hippologie et d'équitation sont assurés par des moniteurs et instructeurs diplômés d'État.



## Orientation

Possibilité de poursuites d'études au lycée public d'enseignement général et technologique agricole de Sées (filiale équine).



## Installations

Elles sont situées au Centre équestre de Sées dépendant du campus Terre et Avenir. Elles sont agréées Jeunesse et Sports et situées sur le même site que le collège (déplacements à pied encadrés par un adulte du collège).



## Entraînement

Les cavaliers sont répartis en 2 groupes selon leur niveau.

- Le mardi 1h : 17h30 – 18h30 1 semaine pratique, 1 semaine hippologie
- Le jeudi ou le vendredi : 10h30 - 12h30

## Engagements

L'élève s'engage pour l'ensemble de l'année scolaire et à poursuivre la section sur 2 ans.

## Matériel obligatoire

(à la charge des familles)

Une bombe-casque 3 points, une paire de boots, des mini chaps, un protège-dos.

## Obligations

- être licencié.e de la F.F.E (30 €) et de l'association sportive (20 €) (cross + équitation)
- participer à 3 concours minimum dans l'année

Financement des cours d'équitation : Environ 550 € à la charge des familles pour l'année. Les cours théoriques d'hippologie sont pris en charge par le collège.



## L'internat d'Excellence

### Les études :

Les élèves bénéficient de 1h30 d'étude surveillée le soir.

Selon les possibilités, des heures d'accompagnement personnalisé hebdomadaire sont assurées par des professeurs et des assistants pédagogiques.